

Enorme mensonge de Macron, c'est bien lui qui a offert à ses amis SFR et Alstom !!!

écrit par Laila | 4 mai 2017

Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique (2014-2016)

Le 26 août 2014, il est nommé [ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique](#) dans le [gouvernement Valls II](#) en remplacement d'[Arnaud Montebourg](#)⁸⁷, dont il conserve la moitié du [cabinet](#)⁸⁶. Plusieurs personnalités ont été envisagées avant lui : [Bertrand Delanoë](#), [Louis Gallois](#), [Gérard Collomb](#) ou encore [Pascal Lamy](#) ; il est suggéré par [Jean-Pierre Jouyet](#)³⁸. Alors inconnu du grand public^{88,89}, il devient le plus jeune ministre de l'Économie depuis [Valéry Giscard d'Estaing](#) dans le [premier gouvernement de Georges Pompidou](#) en ⁹⁰_{91,92}

Que de mensonges, que de dénégations... il a prononcés hier.

A se demander s'il a dit la vérité sur un seul point...

SFR ?

Video du 14/03/2014 où Montebourg, alors Ministre de l'économie, explique pourquoi le gouvernement n'était pas chaud, alors, pour laisser Numéricable acheter SFR. (jusqu'à 5'40). (Merci à Laila qui nous l'a envoyée.)

Or, la cessions a bien eu lieu, pour le grand plaisir de Drahi, qui a vu son empire audiovisuel s'agrandir encore.

Macron, hier soir, a dit que la cession de SFR s'était faite avant qu'il n'arrive aux affaires. *Ce n'est pas moi. Ce n'est pas moi...* a-t-il martelé, les yeux dans les yeux, sans rougir, devant 16 millions de téléspectateurs...

Or, **Macron a remplacé Montebourg le 26 août 2014...** (source wikipedia)

Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique (2014-2016)

Le 28 août 2014, il est nommé ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique dans le gouvernement Valls II en remplacement d'Arnaud Montebourg²⁷, dont il conserve la moitié du cabinet²⁸. Plusieurs personnalités ont été envisagées avant lui : Bertrand Delanoë, Louis Gallois, Gérard Collomb ou encore Pascal Lamy (il est suggéré par Jean-Pierre Jouyot²⁹). Alors inconnu du grand public^{30, 31}, il devient le plus jeune ministre de l'Économie depuis Valéry Giscard d'Estaing dans le premier gouvernement de Georges Pompidou en 1962.

Et la cession de SFR à Drahi, le grand copain de Macron, s'est faite en deux temps... **sous l'égide du nouveau Ministre de l'économie, un certain Macron. Le 27 octobre 2014 et le 28 février 2015...**

19. [T Feu vert - sous conditions - pour le mariage entre SFR et Numericable](#) [\[archive\]](#), Audrey Fournier, Le Monde, 27 octobre 2014
20. [T projetSFRNumericable](#) [\[archive\]](#), sur le site slt.fr, consulté le 28 février 2015
21. [T Numericable-SFR : Vivendi cède ses 20 % à Drahi](#) [\[archive\]](#) sur le site lemonde.fr du 28 février 2015

Patrick Drahi, le patron d'Altice, maison-mère de Numericable, va [pouvoir](#) souffler. L'Autorité de la concurrence a donné son feu vert sous conditions, lundi 27 octobre, au mariage entre le cablo-opérateur et le deuxième opérateur français, SFR, ancienne propriété de Vivendi. Cette décision conclut un feuilleton à rebondissements, qui avait commencé avec la bataille autour du sort de [SFR](#), un temps convoité par [Bouygues](#). C'est finalement Numericable qui avait emporté la partie, à condition toutefois d'obtenir la bénédiction de l'autorité de régulation, extrêmement vigilante par rapport à la consolidation du secteur des télécoms français.

En [savoir](#) [plus](#) [sur](#) http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/10/27/feu-vert-sous-conditions-pour-le-mariage-entre-sfr-et-numericable_4513216_3234.html#yWU0fP8vLxbgzrTD.99

Il paraît que les décodeurs de Libé et du Monde ont cherché la petite bête à Marine et n'ont trouvé à Macron que des péchés véniels... Le cadeau de SFR à Drahi, c'est peu de choses pour un Macron et une presse aux ordres.

Pour en savoir plus sur la chronologie et les artisans du tour de passe-passe, petit dossier :

Patrick Drahi est un homme d'affaires et entrepreneur Franco-maroco-israélien, né le 20 août 1963 à Casablanca. Il réside en Suisse depuis 1999.

Un troisième homme, ami de longue date d'Emmanuel Macron, servira d'intermédiaire dans cette affaire de vente de SFR entre Drahi et Macron. Bernard Mourad, ancien directeur général de Morgan Stanley à Paris, ce dernier deviendra le patron d'Altice Media Group appartenant à Mr Patrick Drahi.

Mais voyons d'abord la chronologie de ces tours de Passe-passe.

En 2014, Patrick Drahi, propriétaire de *Libération* et de *l'Express*, va acheter SFR malgré le refus d'Arnaud Montebourg aux vu des illégalités qui entachaient cette affaire, et ce grâce à l'accord que va lui donner Emmanuel Macron aussitôt qu'il succédera à Montebourg, et à l'entremise de Bernard Mourad, ami de longue date d'Emmanuel Macron, qui travaillera ensuite pour Patrick Drahi à la tête de son entreprise NextRadio regroupant les chaînes de télévision BFM TV et RMC, que Drahi achète en 2015.

Une fois que Drahi a acquis SFR (en 2014), et le groupe Nextradio (en 2015), Bernard Mourad l'intermédiaire procédera à la fusion de SFR avec le groupe NextRadio (BFM, RMC) en un seul ensemble appelé Altice Media. Un empire de communication/Press/Médias que le surendetté Patrick Drahi va réussir à consolider grâce au passe-droit que va lui concéder Emmanuel Macron !

Aussitôt, ces affaires réglées, Emmanuel Macron va quitter le gouvernement pour se lancer en marche pour la Présidentielle avec tout le soutien que lui apportera la caste médiatique de Drahi, et Bernard Mourad, alors, patron d'Altice Media Group

va quitter lui aussi ses fonctions pour rejoindre ainsi Emmanuel Macron comme conseiller spécial !

Comment alors s'est passé cette vente de SFR à Drahi qu'Emmanuel Macron, les yeux grand ouverts lors du débat présidentiel d'hier a nié avoir autorisée devant 60 millions de Français et le monde entier ?

Voyant les preuves, et quelle meilleure preuve que celle qui vient de l'intérieur de la cellule elle-même !

La vente de SFR à Drahi , devenu poids lourd de la communication et des médias, s'est faite par Emmanuel Macron à Bercy en catimini et toute discrétion !

Source BFM Business

Bercy donne son feu vert au rachat de SFR par Numericable

Le ministre de l'économie Emmanuel Macron a discrètement donné son accord au rachat que son prédécesseur Arnaud Montebourg avait tant critiqué. **Un feu vert nécessaire suite au décret sur les investissements étrangers.**

En mars, Arnaud Montebourg s'était vivement opposé au rachat de SFR par Numericable, prenant bruyamment parti pour l'offre rivale de Bouygues.

Son successeur Emmanuel Macron a, pour sa part, béni ce même rachat. Le 28 octobre, le ministre de l'Economie a discrètement donné son feu vert à l'opération.

Ce feu vert était nécessaire suite au [décret](#) sur les investissements étrangers, signé le 14 mai dernier par Arnaud Montebourg justement. Ce décret soumet à l'approbation de Bercy tout rachat dans les télécoms.

Quelques jours après, Emmanuel Macron **a aussi autorisé au même titre la vente d'Alstom à General Electric, en publiant cette fois un [communiqué](#).**

Paradis fiscal

Si Numericable est une société immatriculée en France, son actionnariat n'est pas français. En effet, le câblo-opérateur est détenu à 75% par la société luxembourgeoise Altice. Elle-même est détenue à 57% par Next LP, une société immatriculée à Guernesey et contrôlée par Patrick Drahi.

Un actionnariat qu'avait épinglé Arnaud Montebourg: « Numéricable a une holding au Luxembourg, son entreprise est cotée à la bourse d'Amsterdam, sa participation personnelle est à Guernesey dans un paradis fiscal de Sa Majesté la reine d'Angleterre, et lui-même est résident suisse! », avait déclaré le ministre du Redressement productif le 14 mars sur [Europe 1](#).

Rodomontades sans suites

Selon le trublion du gouvernement, un rachat par Numericable posait « un certain nombre de problèmes: surendettement, absence de concurrence dans le câble, problèmes fiscaux. Ces problèmes, nous allons les traiter maintenant! »

A l'époque, Arnaud Montebourg avait multiplié oukazes et prédictions, qui n'ont toutefois eu aucune suite. Il avait notamment demandé à Patrick Drahi de redevenir résident fiscal français, ce que l'intéressé n'a pas fait. Il avait aussi [prédit](#) des rebondissements, assurant qu' »un certain nombre de recours vont s'exercer de la part de concurrents ». Apparemment, aucun recours n'a été engagé à cette heure...

Rappelons que le rachat a aussi été [approuvé](#) par l'Autorité de la concurrence le 27 octobre, et doit être finalisé par une assemblée générale de Numericable le 27 novembre.

Contacté, Bercy a confirmé avoir donné son feu vert, en précisant qu'Emmanuel Macron sera « attentif aux suites de l'opération, notamment dans un secteur aussi stratégique que les télécoms ». Interrogé à plusieurs reprises, Numericable n'a jamais répondu.

Le décret Montebourg

En 2005, le gouvernement Villepin avait publié un décret soumettant à autorisation de Bercy les rachats dans la défense nationale et les jeux d'argent.

En mai 2014, en pleine affaire Alstom, Arnaud Montebourg a publié un nouveau décret, autorisant ce feu vert à 5

nouveaux secteurs: énergie, transports, eau, santé et télécoms.

Toutefois, certains s'interrogent alors sur la comptabilité de ce décret avec le droit européen. Interrogé sur ce point, Bercy répond: « le décret n'a pas à être formellement validé par Bruxelles. Le décret a été envoyé informellement *a posteriori*. A ce premier envoi, la Commission a répondu que le texte était une analyse conforme au droit de l'Union. La question de la conformité réside dans les modalités d'application ».

Jamal Henni

sources à consulter :

Lien

:

<http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/bercy-donne-son-feu-vert-au-rachat-de-sfr-par-numericable-846083.html>

Autre article toujours BFM Business

<http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/rachat-de-sfr-feu-vert-sous-co-842591.html>

Affaire entérinée par l'Autorité de la concurrence !

http://www.autoritedelaconcurrence.fr/user/standard.php?id_rub=591&id_article=2444

Le dossier **traité en strictement confidentiel** (déclassé) en pdf

http://www.autoritedelaconcurrence.fr/pdf/engag/14DCC160lettre_engagements_version_publication.pdf

